



Dates d'ouverture : du 17 avril au 15 septembre

DEMANDE DE RÉSERVATION

Pour toute réservation, merci de nous retourner ce formulaire signé et accompagné de l'acompte.
Réservation en ligne par carte bancaire, paiement sécurisé

Nom : Prénom :

Adresse : Ville : Pays :

Code Postal : Portable : Mail :

Accepte les conditions et les tarifs joints et s'engage à occuper une location.

Date d'arrivée :/...../ 2021 Date de départ :...../...../ 2021

IDENTITÉ DES OCCUPANTS			
NOM Prénom	Date de naissance	NOM Prénom	Date de naissance

Mobil-Home 2 ch

- « Premium Magnolia » climatisé
- « Camélia » 2wc/SdB
- « Campanule »
- « Bambou »
- « Jasmin »
- « Tournesol »
- « Orchidée »
- « Bluet »
- « Lila »
- « Crocus »
- PMR « Primavera »
- Chalet « Lys »

Mobil-Home 3 ch

- Luxe « Amarillys » 2wc/2SdB
- « Ancolie »
- « Anémone »
- « Arum »
- « Mimosa »

Mobil-Home 4 ch

- « Family »

Suppléments

(Tarifs ci-joints)

Si oui, indiquer le nombre

Adultes..... Enfants..... Tente..... Véhicule..... Chaise bébé..... Lit bébé..... Mini four..... Micro ondes..... Animaux..... **(précisez la race..... certificat et vaccination antirabique obligatoire / joindre la copie du carnet de vaccination)** Forfait ménage.....

Bénéficiaire VACAF : OUI NON

Si oui, n° allocataire :

Modes de règlement

- Chèque
- Chèque vacances
- Mandatcash
- Virement bancaire

IBAN : FR76 1330 6000
4000 0794 8453 755

Code bic : AGRIFRPP833

Merci de nous indiquer le jour du virement.

Montant de la location		
Supplément(s)		
Total séjour		
Assurance annulation 4% du séjour Conditions à télécharger sur www.campez-couvert.com		
Frais de dossier	18,00 €	23,00 € bénéficiaire VACAF
Total acompte (30% du séjour + assurance annulation + frais de dossier)		
Taxe de séjour (à partir de 18 ans) Écotaxe (par toutes les personnes dans l'hébergement)	0,55 € x nuit x pers = 0,55 € x nuit x pers =	
payable à votre arrivée =		

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATIONS

ARRIVÉE ET DÉPART : Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée.

EMPLACEMENTS : Le forfait de base camping : 1 installation (tente + voiture ; caravane + voiture ; camping-car) + 1 ou 2 personnes. La location d'emplacements commence à partir de 12h00. Passé ce délai, une nuit supplémentaire vous sera facturée. Nombre maximal de personnes par emplacement : 9

LOCATIONS : Elles commenceront à partir de 15h00 et devra être libérée avant 10h00. Lors de votre arrivée :

-une caution de 300€ à la remise des clés

-une caution de ménage de 80€ vous seront demandées pour les 2 et 3 chambres / 100 € pour les 4 chambres

-ainsi qu'une enveloppe timbrée à votre adresse.

Les locations seront rendues en parfait état de propreté, l'inventaire vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux. En fonction de l'inventaire de départ, la caution vous sera renvoyée par courrier. Dans le cas où la location n'aurait pas été nettoyée avant votre départ, la caution de ménage de 80€ ne vous sera pas restituée. Ce tarif correspond à une utilisation normale en « bon père de famille ». L'état des lieux sera fait à l'arrivée et au départ en présence des deux parties. Si après constat il y a eu dégradation, le montant du dégât sera soustrait du montant de la caution. Nous vous informons qu'il est strictement interdit de fumer dans les locations.

ASSURANCE : Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation qui vous permettra d'être remboursé en cas d'événements vous empêchant d'effectuer votre séjour. Il appartient aux campeurs-caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente et/ou matériel ainsi que pour leur responsabilité civile. Le camping est assuré en ce qui concerne les dégâts qu'il pourrait lui-même occasionner. En aucun cas la Direction du Camping ne pourra être recherchée ni responsable en cas de vol, d'accident ou effraction des biens appartenant à l'occupant.

RÉSERVATIONS : La réservation ne pourra être prise en compte après la signature du contrat accompagné de l'acompte de 30% plus frais de réservation.

REGLEMENT DU SÉJOUR : À réception de votre acompte, nous vous adresserons, dans la mesure des places disponibles, une confirmation. Le solde de votre séjour est à régler :

-à votre arrivée pour les emplacements camping

-30 jours avant le séjour pour les hébergements locatifs

En cas de non-règlement, l'acompte resterait acquis au camping, et votre réservation serait considérée comme annulée. Pour les hébergements locatifs, en cas d'arrivée ou de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué. Le jour du départ prévu, l'hébergement devra être libre à 10h00 au plus tard.

TAXE DE SÉJOUR ET ÉCO TAXE : Ces taxes vous seront demandées à votre arrivée. Le montant sera fixé suivant le nombre et l'âge des personnes.

PRISES DE VUE, DE VIDÉO : Nous pouvons être amenés à vous prendre en photo pour refaire notre publicité, si vous ne le souhaitez pas il faudrait nous le notifier par courrier recommandé, avant votre arrivée.

PAIEMENT : Pour les locations et les emplacements, la réservation devient définitive qu'après réception de l'acompte de 30%.

INTERRUPTION DE SÉJOUR ET PRESTATIONS NON UTILISÉES : Tout séjour interrompu, abrégé ou arrivée tardive de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

ANNULATION : Pour toute annulation, le client s'engage à prévenir le camping dans les plus brefs délais par recommandé postal. Si le client a opté pour la garantie annulation au moment de la réservation, il faudra se référer aux CGV de l'assurance et le contacter. Dans le cas contraire, les sommes versées seront conservées par le camping à titre d'indemnités. Les frais des dossiers et de garantie d'annulation ne sont en aucun cas remboursables. Aucun dédommagement ne saurait être pris en compte dans le cas d'une fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou plusieurs services liés à un problème technique, climatique, administratif ou législatif.

BRACELET : Pour la sécurité de tous, toute personne résidant au camping doit obligatoirement porter un bracelet pendant toute la durée du séjour.

PISCINE : Seuls sont autorisés les slips et boxers de bain, bikinis et maillots de bain une pièce ainsi que tee-shirt anti UV prévus pour la baignade en opposition à tout autre vêtement. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

ANIMAUX : Les chiens et autres animaux domestiques doivent être vaccinés (certificat et vaccination antirabique obligatoires) et tatoué. Se munir du carnet de vaccination. Ils ne doivent pas être laissés sur le terrain de camping, même enfermés, en absence de leur maître qui en sont civilement responsables. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits sur le camping (Arrêté du 27/04/99).

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR : Pour être admis à pénétrer et séjourner sur le terrain du camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire et son représentant. Nous nous réservons le droit de ne pas autoriser l'entrée ou le séjour dans le camp de toute personne dont le comportement pourrait troubler l'ordre public. Toute personne devant séjourner au moins une nuit dans le terrain du camping doit au préalable présenter au bureau d'accueil munie d'une pièce d'identité. Elle implique l'acceptation du règlement intérieur. Le non-respect de celui-ci entraînera l'expulsion ferme et définitive du camping sans remboursement.

Les véhicules ne peuvent circuler dans le camp entre 23h00 et 7h00. La vitesse est limitée à 10km/h.

Les appareils de radio, télévision, etc ne doivent en aucun cas déranger les voisins.

Les sanitaires doivent être maintenus en état en propreté par les usagers.

L'espace environnementale doit être respectée.

Les barbecues en feux ouverts seront interdits sur le terrain : seuls sont autorisés les barbecues électriques et gaz.

La direction n'est responsable que des objets déposés au bureau. Le campeur garde la responsabilité de sa propre habitation. La détention de substances illicites est interdite. La consommation d'alcool en dehors des emplacements et des lieux prévus à cet effet est formellement interdite.

Les tarifs ont été rétablis sur la base des indices économiques en vigueur lors de leur impression et pourront être révisés en fonction de l'évolution réglementaire de ceux-ci (TVA par exemple).

Bon pour accord - Date et signature le/...../2021